



# #ÉLECTION DE L'ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT

LES PERSONNELS ACTIONNAIRES D'ORANGE



2<sup>nd</sup> tour : lundi 5 février 9h au vendredi 9 février 14h

## Voter pour l'administrateur qui représentera les salariés actionnaires au Conseil d'administration d'Orange est essentiel. Pourquoi ?

**En tant qu'actionnaires salariés, vous êtes deux fois partie prenante :**

- Comme copropriétaires de l'entreprise : avec près de 8% du capital, les salariés sont le 2<sup>ème</sup> actionnaire du Groupe Orange ;
- Comme producteurs de la valeur : sans vous, pas de services, pas de chiffre d'affaires, pas de marge.

▶ **Il est donc normal que vous soyez associés aux décisions stratégiques de l'entreprise.**

**Mais où se prennent les décisions stratégiques ?**

▶ **Au Conseil d'administration, qui détermine :**

- La stratégie globale du Groupe
- Les achats et les ventes de sociétés
- Le lancement ou l'arrêt d'activités
- Les investissements et leur affectation
- Les objectifs financiers de l'entreprise
- La répartition de la valeur produite (investissements, dividendes...)

**Les administrateurs salariés sont les seuls à connaître l'entreprise de l'intérieur.**

Les représentants que vous choisissez ont pour mission d'éclairer le Conseil sur les conséquences de ses décisions pour le personnel et l'activité opérationnelle.



**Thierry Chatelier**



**Mireille Garcia**

## Que défendent nos candidats ?

- ▶ **La performance sociale,** car seuls des personnels bien traités peuvent produire de la performance économique et environnementale
- ▶ **Un actionariat salariés puissant,** pour appuyer la construction d'un avenir d'Orange privilégiant le développement humain
- ▶ **Un partage équitable de la valeur produite** entre dividende, investissements, rétribution des personnels.

**Choisissez des administrateurs qui défendent vos intérêts !**

Pour voter en quelques clics, retrouvez notre flyer « Vote Pratique » : <https://bit.ly/VotePratique>